



Collège
Édouard-Montpetit
École nationale d'aérotechnique

340-CEJ-03
HIVER 2011
Philosophie

PLAN DE COURS

COURS : Philosophie III : Éthique et politique

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : 340 Philosophie

PONDÉRATION : Théorie : 3 Pratique : 0 Étude personnelle : 3

Professeur(s)	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site web
Étienne Marcotte	C-185	3372	etienne.marcotte@college-em.qc.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par l'étudiant*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

Coordonnateur(s)	Bureau	☎ poste	✉ courriel ou site web
Pierre Brière	C-185	6014	pierre.briere@college-em.qc.ca

« Il faut donc savoir qu'il existe certaines matières que nous pouvons connaître, mais sur lesquelles nous ne pouvons point agir : il en va ainsi des mathématiques, de la physique et de la théologie. En revanche, il en est d'autres qui, étant soumises à notre pouvoir, sont pour nous aussi bien objet de connaissance que d'action. En l'espèce, ce n'est pas l'action qui est en vue de la connaissance, au contraire c'est la connaissance qui est en vue de l'action, car dans ces matières c'est l'action qui est la fin. Puisque la matière est en l'occurrence la politique, voire la source et le fondement des formes droites d'organisation politique, et que toute réalité politique est soumise à notre pouvoir, il est clair que la matière présente n'est pas ordonnée en priorité à la connaissance, mais à l'action » (Dante, *De la Monarchie*, l. I, c. II).

Caractère problématique de la démocratie

Ce troisième et dernier cours obligatoire de philosophie nous invite à réfléchir sur des enjeux éthiques et politiques, ce qui implique notamment les questions de justice. Nous étudierons dans le cadre de ce cours le problème plus précis du rapport de la justice au régime politique qu'est la démocratie.

Penser la politique exige également de réfléchir sur la nature de l'être humain, notamment sur son caractère à la fois rationnel, caractérisé par la maîtrise de soi, et passionnel, caractérisé par la perte de maîtrise de soi. Dans ce contexte, nous étudierons le rapport de la raison et de la passion avec la justice. Il se dégagera alors, à partir de cette réflexion sur la nature humaine, une conception de la justice qui lui sera correspondante. Par ailleurs, le problème de savoir si les humains sont égaux ou inégaux de nature a une incidence importante sur notre conception de la justice et sur sa réalisation dans un cadre politique. Si les humains sont inégaux, il serait injuste que le faible dirige le fort ou encore que l'esclave dirige le maître. Inversement, si les humains sont égaux, il peut alors sembler injuste que les uns soient dirigeants et les autres dirigés. Par conséquent, penser la démocratie implique notamment de rechercher l'aspect de la nature humaine qui justifie le choix de ce régime politique et comment ce régime répond à nos aspirations.

Dans cet ordre d'idées, nous étudierons également la capacité des individus, des groupes sociaux et de la collectivité à trouver leur place dans ce genre de régime. Pour ce faire, nous porterons un regard sur l'apparition et les développements de la démocratie dans l'histoire, afin de confronter les expériences historiques de ce régime aux analyses de penseurs comme Aristote et Tocqueville. Nous verrons comment notre conception de la démocratie peut être contrastée avec celle adoptée à d'autres époques.

En effet, il y a parfois méprise sur la nature de la démocratie. Par exemple, nous associons aujourd'hui étroitement les droits de la personne à la démocratie. Pourtant, la démocratie a existé dans l'histoire indépendamment de toute notion de droit de la personne, mettant notamment plutôt l'accent sur la souveraineté populaire. Également, nous considérons habituellement que la

souveraineté populaire s'exprime dans la procédure électorale, mais nous oublions que l'élection a souvent été associée dans l'histoire à une mesure aristocratique qui vise la nomination des meilleurs dirigeants politiques.

Dans bien des contextes historiques, l'égalité est un principe fondamental de la démocratie. C'est entre autres pourquoi Aristote affirme que « La démocratie est la constitution où l'on se partage les magistratures par le sort ; l'oligarchie, d'après le cens ; l'aristocratie en raison de l'éducation » (Aristote, *Rhétorique*, I, I, c.8). Ici, le tirage au sort est considéré comme la mesure la plus égalitaire de distribution du pouvoir. L'égalité est encore centrale dans la mesure où c'est elle qui fonde en partie notre conception contemporaine du droit, mais aujourd'hui, comme à d'autres époques, une grande égalité est parfois perçue comme un obstacle à la liberté, ce qui la rend parfois suspecte.

La remise en question du caractère bénéfique de la démocratie est presque généralisée à toutes les époques, ce qui peut rendre curieux notre attachement contemporain à ce régime. Nous verrons aussi dans ce cours comment les idées philosophiques trouvent une application parfois difficile dans un régime politique de nature démocratique. Est-ce que la démocratie répond bien à ce désir de voir se réaliser une idée de la justice respectueuse d'une conception adéquate de l'être humain? Bien souvent, la démocratie est perçue comme le régime qui remet une trop grande partie du pouvoir entre les mains de personnes trop peu instruites et trop vulnérables face à leurs passions. Pareillement, nous allons également constater que ce régime a été souvent considéré au cours de l'histoire comme un mode de gouvernement qui fait obstacle au bien des meilleurs citoyens.

Enfin, ces réflexions nous permettront de porter un regard sur les institutions politiques contemporaines. Sont-elles véritablement démocratiques? Est-il souhaitable qu'elles soient plus démocratiques? Nous avons aussi observé dans les dernières années une tendance à opposer le point de vue des élites à ce qui a été appelé le « gros bon sens » de la population en général, comme si le point de vue des élites faisait obstacle à la démocratie. Nous verrons à ce sujet l'effet du populisme et de la démagogie comme prise de contrôle des passions populaires en opposition à une maîtrise rationnelle de ces passions.

Séquences du cours (à titre indicatif)

Première séquence : Aristote : Semaines 1 à 6

Aristote (384-322) sépare les réflexions sur l'éthique et la politique des autres domaines de savoir comme les techniques et les mathématiques, puisque les premières posent des défis particuliers. Un premier défi est la difficulté, sinon l'impossibilité, d'en arriver à une certitude touchant les problèmes éthiques et politiques. Les conclusions théoriques y sont rarement certaines et sont plus souvent hypothétiques. Un second défi repose sur l'idée que même les bonnes règles ne trouvent pas toujours une application universelle. Ceci remet en question la certitude de notre jugement sur la démocratie et l'opportunité de voir ce régime généralisé à tous les peuples, même s'il est bon et utile pour quelques-uns d'entre eux. Parallèlement, ceci pose

également la difficulté d'identifier une notion de justice qui soit absolue, qui ne vise pas seulement à combler des intérêts particuliers ou le mouvement passionné de la population.

Aristote nous propose une typologie des régimes politiques simple et facile à manipuler. C'est à partir de cette classification qu'il nous sera possible de porter un regard plus approfondi et complexe sur la notion de démocratie. Il remarque que les caractéristiques fondamentales de la démocratie sont l'égalité et la liberté. Cette égalité se caractérise notamment par l'idée que personne ne devrait gouverner les autres de manière permanente et que chacun devrait gouverner et être gouverné tour à tour. Il voit dans ce genre d'approche une série de problèmes, comme une vision trop partielle de la justice.

Seconde séquence : christianisme et Moyen Âge : Semaines 7 et 8

Il semblerait que ce soit dans la foulée du christianisme que s'est implantée avec force l'idée selon laquelle tous les humains sont naturellement égaux, favorisant en apparence une conception démocratique. Cette égalité est fondée sur des caractéristiques communes à tous les êtres humains, c'est-à-dire le caractère libre de chacun, la capacité rationnelle de se maîtriser et le risque de s'abandonner à l'esclavage des passions. Nous observons parmi les chrétiens des inégalités politiques impliquant notamment une distinction entre gouvernants et gouvernés. Augustin (354-430) propose une explication à ce sujet. Il relève deux ordres de vie sociale, un parfaitement juste, idéal et éternel, qu'il nomme la cité de Dieu, et l'autre imparfait, matériel et temporel, qui est le monde dans lequel nous vivons. Ce dernier est caractérisé par l'obligation de s'adapter aux conditions de vie matérielles et temporelles, ce qui implique l'obligation d'en arriver à des compromis relativement à la justice ainsi que l'idéal égalitaire. Plus précisément, du point de vue chrétien, il n'y a pas lieu de souhaiter les inégalités pour elles-mêmes, mais en vertu des conditions qui nous déterminent il peut être convenable de s'en remettre à un pouvoir supérieur pour préserver la paix et un minimum de justice. Autrement dit, l'inégalité vise à compenser d'une certaine manière les défauts de notre condition en valorisant une autorité qui excelle sur le plan de la force, de la raison, de la sagesse et de la justice par rapport au commun des mortels plus facilement conditionnés par les passions.

Troisième séquence moderne : Semaines 9 à 15

Tocqueville (1805-1859), qui a étudié la démocratie américaine à ses débuts, a fait ressortir certains problèmes de la démocratie dans sa forme moderne. Il craint que la très forte tendance à l'égalité des sociétés démocratiques puisse avoir pour impact de freiner l'émergence de personnes excellentes en raison de leur vertu. Il s'inquiète aussi du développement d'un individualisme menaçant les liens qui unissent les différentes composantes d'une société. Il craint également l'instabilité de l'ordre politique dans les démocraties, dans la mesure où le pouvoir dépend de la volonté populaire et qu'il considère que le peuple est plus enclin à se laisser porter par ses passions et ses caprices. Le génie de l'œuvre de Tocqueville est notamment d'avoir su non seulement critiquer brillamment la démocratie, mais aussi d'avoir identifié et proposé des mesures réduisant les impacts négatifs de ce régime.

Matériel requis (obligatoire)

- A. de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, tome II, Paris, Gallimard, Folio, 1961.
- Un recueil de textes contenant des extraits de l'*Éthique à Nicomaque* et des *Politiques* d'Aristote, de *La cité de Dieu* d'Augustin et du premier tome *De la démocratie en Amérique* de Tocqueville doit être acheté (# 27 210).

Évaluations

- 1) **Premier examen** : (20% de la note, 500 à 700 mots)

Étude visant à expliquer le rapport entre la conception de l'être humain et les régimes politiques.

En classe : 4^e semaine

- 2) **Premier travail** (25% de la note, 900 mots)

Analyse de la critique portée contre la démocratie par Aristote et ce que nous pouvons en retenir aujourd'hui.

Remise du travail : 7^e semaine

- 3) **Deuxième travail** : (30% de la note, 1000 mots)

Analyse des traits distinctifs de la démocratie moderne et de son caractère problématique.

Remise du travail: 11^e semaine

- 4) **Examen final** : (25% de la note, 900 mots)

Commentaire critique de la démocratie.

En classe : 15^e semaine

Les travaux seront évalués en fonction des **critères** suivants :

- Démonstration d'une bonne compréhension des textes.
- Capacité à synthétiser.
- Clarté des explications.
- Cohérence.

Exigences et conditions

(1) Note de passage

La note de passage du cours est de 60 %.

(2) Présence aux évaluations

Aucune reprise ne sera accordée si un étudiant est absent au moment d'un examen ou de toute autre évaluation en classe, à moins, bien sûr, de raisons graves ou d'entente préalable avec le professeur.

(3) Remise des travaux

Le département de philosophie, en guise de politique relative aux retards dans la remise des travaux, a adopté les *principes* suivants :

- 1) Les travaux doivent être remis à temps. *Aucun retard* n'est donc *permis*, à moins d'une entente avec le professeur.
- 2) Une telle entente n'exclut pas qu'une *pénalité* soit imposée à l'étudiant retardataire.
- 3) Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser un *maximum* raisonnable.
- 4) Ce maximum est fixé comme suit : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail ; b) au total : 10 % de la note du travail.

Les travaux sont remis en main propre au professeur par l'étudiant lui-même.

(4) Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Collège. Ces normes sont disponibles sous la rubrique « **Aides à la recherche** » du centre de documentation du Collège dont voici l'adresse :

<http://ww2.college-em.qc.ca/biblio/normes.pdf>

Tout travail ou examen doit être rédigé proprement, sans tache ni rature, à l'ordinateur de préférence (à double interligne), sinon à l'encre bleue ou noire. Il est remis sur des feuilles de grandeur standard, sans déchirure ; il est « broché » s'il a plus d'une page. Un travail brouillon est à recommencer et se voit pénalisé pour le retard qui en découle.

(5) Qualité de la langue française

La qualité du français est indissociable de l'exposition claire des idées. Elle sera donc évaluée. Conformément à la politique du Collège, chaque département « détermine les exigences requises (sic) quant à la qualité du français des travaux présentés par les étudiants ». Le Département de philosophie a fixé à 10% de la note de chaque travail la pondération accordée à la qualité du français. Un nombre de fautes excessif entraînera la note 0 à cette rubrique. Un travail dont la lisibilité est par trop affectée par la mauvaise qualité du français est à reprendre et se voit pénalisé pour le retard qui en découle.

(6) Plagiat

Toute forme de plagiat entraîne un « 0 » comme note. Un travail est taxé de plagiat aussitôt que, **en totalité ou en partie**, il n'a pas été rédigé par l'étudiant lui-même.

Participation au cours

La politique du département de philosophie quant à l'absence répétée s'appliquera dans ce cours :

- 1) Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur, qui l'aviserá des conséquences possibles de sa(ses) prochaine(s) absence(s).
- 2) Est susceptible de n'être plus admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.
- 3) En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue (compilée ou non) au moment de l'expulsion.

Cette politique a reçu, comme le prévoit la PIEA, l'approbation de la direction des études.

Toute utilisation pendant la période de classe d'un **téléphone cellulaire** ou d'un **ordinateur portable** est interdite et peut entraîner l'expulsion immédiate de l'étudiant.

Bibliographie

H. Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1961, 368 pages.

Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Paris, GF-Flammarion, 2004, 560 pages.

P. Aubenque, *La prudence chez Aristote*, Paris, PUF, 1963, 220 pages.

S. Audier, *Tocqueville retrouvé : genèse et enjeux du renouveau tocquevillien français*, Paris, Vrin, 2004, 319 pages.

J.-L. Benoît, *Comprendre Tocqueville*, Paris, A. Collin, 2004, 216 pages.

P. Breton, *L'incompétence démocratique : la crise de la parole aux sources du malaise politique*, Paris, Découverte, 2006, 262 pages.

R. Bodéüs, *Le véritable politique et ses vertus selon Aristote*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2004, 199 pages.

F. Fukuyama, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, GF-Flammarion, 1992, 452 pages.

G. W. F. Hegel, *La positivité de la religion chrétienne*, Paris, PUF, 1983, 138 pages.

G. W. F. Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, Paris, GF-Flammarion, 1999.

- T. Hobbes, *Le citoyen ou les fondements de la politique*, Paris, GF-Flammarion, 1982, 455 pages.
- E. Kant, *Vers la paix perpétuelle ; Que signifie s'orienter dans la pensée ? ; Qu'est-ce que les Lumières ? ; et autres textes*, Paris, GF-Flammarion, 1991, 206 pages.
- P. Manent, *Enquête sur la démocratie : études de philosophie politique*, Paris, Gallimard, 2007, 472 pages.
- Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Paris, GF-Flammarion, 2006, 2 tomes.
- Platon, *La république*, Paris, GF-Flammarion, 2002, 800 pages.
- P. Rosanvallon, *La démocratie inachevée : histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, Folio, 2003, 591 pages.
- J.-J. Rousseau, *Du contrat social*, Paris, GF-Flammarion, 2001, 256 pages.
- A. de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, GF-Flammarion, 1981, 2 tomes.

Les sources tirées d'internet présentent encore de nombreux problèmes, notamment du point de vue du bienfondé des informations et de la crédibilité de ceux qui produisent les différents sites. Cependant, nous retrouvons cependant des sites qui donnent accès à des ouvrages entiers, gratuits et libres de tout droit d'auteur. Vous pouvez à ce sujet consulter notamment le site internet <http://classiques.uqac.ca/>. Vous y retrouverez des textes de Rousseau, Hobbes, Freud, Tocqueville et bien d'autres.